



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 01 MARS 2024

AFFAIRE N° 20-20240301

PLHI - COMMUNE DE SAINT-JOSEPH – OPERATION « LUCIEN LEBON »
PORTEE PAR LA SEMAC – DEMANDE DE SUBVENTION FRAFU – AVIS
D'OPPORTUNITE

L'an deux mille vingt-quatre, le premier du mois de mars à neuf heures et vingt-cinq minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^{ème} km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués par voie dématérialisée, le 23 février 2024, ainsi que par voie postale, le 24 février 2024 (M. FONTAINE Gilles), sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON (de l'affaire n° 01 à n° 05-20240301, de l'affaire n° 07 à n° 08-20240301, de l'affaire n° 11 à n° 12-20240301, de l'affaire n° 17 à n° 30-20240301), puis de celle de Monsieur Bachil VALY, 1^{er} Vice-Président (affaire n° 06-20240301 et de l'affaire n° 13 à n° 16-20240301 (l'affaire n° 16-20240301 ayant été reportée en l'absence de quorum)) et celle de Monsieur Jacquet HOARAU, 2^e Vice-Président (de l'affaire n° 09 à n° 10-20240301).

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 38

Absents représentés : 05

Absents : 05

Déport des conseillers
intéressés à l'affaire ou
ne prenant pas part au
vote : 02

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

THIEN AH KOON André (de l'affaire n° 01 à n° 05-20240301, de l'affaire n° 07 à n° 08-20240301, de l'affaire n° 11 à n° 12-20240301, de l'affaire n° 17 à n° 30-20240301), HOARAU Jacquet, GASTRIN Albert, PAYET-TURPIN Francemay, TURPIN Catherine, MAUNIER Daniel, THERINCOURT Jean-Pierre, ROBERT Evelyne, BLARD Régine, DIJOUX-RIVIERE Mimose, FONTAINE Henri, FONTAINE Véronique, GONTHIER Charles Emile, MONDON Laurence, PICARDO Bernard, ROMANO Augustine, SAUTRON Serge, TECHER Doris, THIEN AH KOON Patrice.

BASSIRE Nathalie, SOUBAYA Josian.

- Commune de Saint-Joseph -

HUET Henri Claude, JAVELLE Blanche Reine, MUSSARD Harry, FULBERT-GERARD Gilberte, HOAREAU Sylvain, LEBON David, LEICHNIG Stéphanie, LEVENEUR Inelda, MUSSARD Rose Andrée, VIENNE Axel.

BENARD Clairette Fabienne, GUEZELLO Alin, LEBON Louis Jeannot.

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil, GROSSET-PARIS Isabelle.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier, COURTOIS Vanessa.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)

- Commune du Tampon –

DOMITILE Noëline représentée par DIJOUX RIVIERE Mimose

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick représenté par MUSSARD Harry, LEJOYEUX Marie Andrée représentée par VIENNE Axel, LANDRY Christian représenté par HUET Henri-Claude, HUET Marie-Josée représenté par MUSSARD Rose Andrée.

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon –

THIEN AH KOON André (à l'affaire n° 06-20240301, de l'affaire n° 09 à n° 10-20240301, de l'affaire n° 13 à n° 16-20231208).

BENARD Monique, FONTAINE Gilles.

- Commune de Saint-Joseph -

HUET Mathieu, KBIDI Emeline.

- Commune de l'Entre-Deux -

PAYET Gilles.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 20-20240301

**PLHi : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH – OPERATION « LUCIEN LEBON »
PORTEE PAR LA SEMAC – DEMANDE DE SUBVENTION FRAFU –
AVIS D'OPPORTUNITE**

Le Président informe que la SEMAC a saisi la CASUD pour un avis d'opportunité sur l'opération « Lucien LEBON » sur la commune de Saint-Joseph.

Il s'agit de la production de logements sociaux (RPA et LLTS) sur la route de Grand Coude, au cœur du village de Jean Petit.

Le programme comprend la réalisation de :

- 31 logements locatifs très sociaux en résidence pour personnes âgées (17 T2 et 5 T3) ;
- 23 places de parking dont 19 couvertes ;
- 1 local commun résidentiel de 48 m² ;
- 7 maisons de villes en logements locatifs sociaux (6 T4+V et 1 T5+V) ;
- 1 voirie pour la desserte des maisons de ville et de la partie haute de la RPA.

Le coût total de ce projet est de 771.717,31 €.

Dans cette opération la voirie secondaire pour la desserte en partie haute est éligible au FRAFU. Cette subvention participera à l'équilibre du projet.

L'État prendra en totalité le montant de la subvention FRAFU pour la somme de 255.675,31 €.

Il est demandé à la CASUD de donner un avis d'opportunité dans le cadre du PLHi. Cette opération située dans les hauts contribuera aux enjeux de décohabitation et d'adaptation des logements notamment pour les personnes âgées. Elle s'inscrit dans les objectifs du PLHi.

Il convient de donner un avis favorable à la demande de la SEMAC.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- de donner un avis favorable à la demande de subvention FRAFU pour l'opération « Lucien LEBON » située sur la route de Grand Coude à Jean Petit sur la Commune de Saint-Joseph,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré (M. LEBRETON Patrick et M. MUSSARD Harry qui siègent à la SEMAC, ne prenant pas part au débat et au vote de cette affaire et ayant quitté la salle), à l'unanimité des suffrages exprimés,

- donne un avis favorable à la demande de subvention FRAFU pour l'opération « Lucien LEBON » située sur la route de Grand Coude à Jean Petit sur la Commune de Saint-Joseph,
- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Abstention : 00

Contre : 00

Pour : 41

POUR EXTRAIT CONFORME,
La Secrétaire de séance,



Laurence MONDON



Le Président de la CASUD,

André THIEN AH KOON

Date de mise en ligne sur le site Internet de la CASUD : 26/03/2024